Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session automne 2017

POL 1102-50
Démarches de recherche en science politique
Vendredi 9h30 à 12h30

Professeur : Ting-sheng Lin
Bureau : A-3550
Téléphone : 514-987-3000, poste 2296
Courriel : lin.ting-sheng@uqam.ca
Heures de bureau : Mardi et vendredi de 13h à 14h (sur rendez-vous)

DESCRIPTION

Ce cours vise à initier aux divers aspects de la recherche en science politique – notions de base, étapes, choix à faire, procédures, méthodes – tout en favorisant l'évaluation critique des démarches et des outils présentés. Nous insisterons sur la structure argumentative et sur l'intégration de notions épistémologiques générales à l'analyse politique, ainsi que sur les divers types de productions écrites et de mise en forme des rapports de recherche. Mais le cours a également pour objectifs prioritaires de familiariser aux techniques de collecte des données qualitatives et quantitatives, de contribuer à la maîtrise du langage et des techniques propres à la méthodologie, et enfin de former à l'usage des outils informatiques complexes désormais requis pour la recherche et la gestion documentaires.

OBJECTIFS DU COURS

1. Acquisition des habiletés de base quant aux méthodes et techniques de recherche utilisées en science politiques.
2. Permettre à l'étudiant(e) de choisir les bons instruments de recherche en fonction du sujet à l'étude.
3. Initiation à la recherche par la présentation et l'analyse des différentes étapes de la démarche scientifique.
4. Initier les étudiant(e)s à la recherche documentaire et à ses limites.
5. Développer la vigilance épistémologique et méthodologique en présentant les différentes logiques à l'origine des méthodes et techniques de recherche utilisées en science politique.

6. Apprendre et appliquer les normes de présentation des documents scientifiques.
7. Apprendre et appliquer les logiciels informatiques nécessaires dans le processus de recherche et de gestion en recherche.
8. Développer chez les étudiant(e)s la capacité de respecter les délais.

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Le cours prendra deux formes. Chaque semaine, la première partie sera consacrée à un enseignement magistral sur un thème distinct. La seconde partie sera effectuée en groupe restreint sous forme de travaux dirigés où des exercices seront réalisés sous la direction d'un moniteur.

Mode d'évaluation

Outil d'évaluation	**Échéance**	**Pondération**
Présence et participation		20%
Travail pratique 1 & 2 Analyse de texte : trouver la problématique (en équipe)	13 octobre 3 novembre	20%
Travail pratique 3 Plan de recherche (en équipe)	3 novembre 1 et 8 décembre	20%
Travail pratique 4 L'élaboration du questionnaire (en équipe)	24 novembre	10%
Examen final	15 décembre	30%

Travail pratique 1 & 2 : analyse de texte

Ces travaux seront effectués en équipe (3 à 5 personnes) en classe (*à remettre individuellement*). Il s'agit d'identifier la problématique d'un texte : question générale, question spécifique (20%), définition de concepts (20%), argumentation et conclusion (importance et pertinence 20%) et qualité du français écrit (20%). Trois (3) pages en texte continu pour le TP1, cinq (5) pages pour le TP2.

* Les textes seront disponibles sur Moodle ou sur www.politis.uqam.ca, il est impératif que les étudiant(e)s impriment les textes avant le cours.

Travail pratique 3 : plan de recherche

Ce travail sera effectué également en équipe. Ce travail consiste en une recherche sur un sujet qui sera choisi par chaque équipe. Ce plan de recherche simule une démarche de préparation de dossier et de mise en place d'une stratégie d'opération. Le travail mets également en pratique les techniques du travail en équipe.

L'évaluation de ce travail portera sur :

- la compréhension du problème et sa synthèse (problématique 20%) ;
- la recherche documentaire complémentaire (revue de la littérature 25%) ;
- l'applicabilité des éléments de solutions (falsifiabilité et pertinence des hypothèses 25%) ;
- français écrit et syntaxe (20% par travaux écrits) ;
- présentation de vive voix (10%).

Travail pratique 4 : élaboration du questionnaire

À partir du sujet de recherche de chaque équipe, les étudiant(e)s devront d'abord décider des concepts à mesurer pour en arriver à déterminer les indicateurs nécessaires, ensuite passer à la rédaction des questions correspondant aux indicateurs. L'évaluation du travail portera sur 3 critères : la précision, la pertinence et la neutralité.

Présentation et participation aux exercices proposés

La présence au cours est fortement conseillée et la participation aux exercices proposés est obligatoire pour pouvoir valider le cours.

Examen final

L'examen comportera de 5 à 7 questions sur la matière du cours.

Définition des concepts:

Problématique: sujet principal du texte (question générale) et question spécifique posée par l'auteur.

Hypothèse: solution proposée par l'auteur à la question spécifique.

Concepts: mots et expressions correspondants aux phénomènes en jeu dans le problème posé.

Définition des concepts: définitions que donne l'auteur à ces mots et expressions.

Arguments: comment l'auteur démontre (justifie) son hypothèse.

Conclusion de l'auteur: quelle hypothèse répond le mieux à la question spécifique.

Revue de la littérature: ce qui a déjà été dit sur la question, références complètes.

Indicateur: Donnée observable permettant de révéler un aspect d'un phénomène, ou bien sa présence ou son absence.

Il est fortement conseillé de se référer au *Guide de Méthodologie en Science Politique* édité par le Centre Paolo Freire.

Note :

Des informations complémentaires seront disponibles sur le site du cours ou sur Moodle. Avec l'accord du groupe il sera possible de modifier le présent document afin d'y intégrer ou d'y soustraire des éléments pertinents.

Vous êtes prié(e)s d'activer votre courriel UQAM si vous ne l'avez pas encore fait. C'est impératif pour chaque personne du cours. Des consignes et du matériel seront transmis par courriel et vous êtes responsable de prendre votre courriel UQAM chaque semaine.

IMPORTANT :

1- Remise des travaux :

La remise s'effectue au local **A 3405,** soit le secrétariat du département de science politique, durant ses heures d'ouverture. Les travaux déposés après 17hres portent la date du lendemain. **Aucune remise de travail ne se fait en classe, par courriel ni à mon bureau. Chaque étudiant(e) est tenu(e) de conserver une copie en version électronique de ses travaux.** Une pénalité de 2 points par jour de retard est appliquée, incluant les jours de fin de semaine, à partir du moment où le travail n'est pas remis à la date prévue ou porte la date du lendemain de la date prévue estampillée par le département de science politique. Lorsque 5 jours se sont écoulés depuis la date prévue pour la remise du travail, celui-ci n'est plus accepté sauf pour motif sérieux.

Constitue un motif sérieux : un problème de santé lorsqu'un billet médical atteste que l'étudiante, l'étudiant a été personnellement malade lors de l'examen régulier ou durant la période d'exécution d'un travail, ou qu'un certificat atteste le décès du conjoint ou d'un proche dans les jours qui précèdent l'examen ou la remise d'un travail.

L'étudiante, l'étudiant doit informer le responsable du cours et le département de science politique du motif qui justifie son retard dans la remise ou son absence à la prestation en classe au plus tard le jour de la remise ou de cette prestation en utilisant le téléphone ou le courriel.

Cependant, dans le cas d'une maladie, le billet médical peut être exceptionnellement transmis dans les deux jours suivant la date de la remise du travail ou de la prestation en classe dans la mesure où l'étudiante, l'étudiant démontre de façon objective et raisonnable, qu'elle, il était dans l'impossibilité d'agir en temps opportun, personnellement ou par l'entremise d'un tiers. Sera refusé tout motif qui n'a pas été communiqué à la ou au responsable du cours et au département dans le délai prévu.

2- Consultation et récupération des travaux :

La politique de l'Université requiert des enseignant(e)s de conserver les travaux pendant 6 mois. Les notes de la première série de fiches de lecture seront disponibles sur le logiciel Résultats avant la date limite pour abandonner un cours sans mention d'échec.

Le professeur transmettra pour chaque travail des fiches individuelles de notation, lesquelles pourront être utilisées par les étudiant-e-s pour comprendre, le cas échéant, leurs erreurs par rapport aux travaux remis en se référant à la copie conservée. Les personnes désireuses d'avoir une copie de leurs travaux remis durant la session devront signaler ce souhait au professeur avant la fin de la session en laissant les coordonnées d'expédition pertinentes.

Ouvrage obligatoire

Gauthier, Benoît, 2016. *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 6e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec.

(Disponible à la Librairie Papeterie UQAM : local J-M205, Pavillon Judith-Jasmin, Tél (514) 987-3000 ext 5645)

Guide de méthodologie en science politique du centre Paolo Freire.

(Disponible au centre Paolo Freire, A-3645)

Ouvrages recommandés

Albarello, Luc, 2003. *Apprendre à chercher*, Bruxelles, De Boeck.

Babbie, Earl, 2008. *The basics of social research*, 4th edition, Thomson Wadsworth.

Berthier, Nicole, 1998. *Les techniques d'enquête : Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.

Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, 1968. *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton Bordas.

Oliver, Lawrence, Guy Bédard et Julie Ferron, 2005. *L'élaboration de la problématique de recherche*, Paris, l'Harmattan.

Patton, Michael Quinn, 2002. *Qualitative research & evaluation methods,* 3rd Edition, Thousand Oaks, Sage Publications.

PLAN DU COURS

Semaine 1 : 8 septembre	**Introduction :** **Présentation du cours – objectifs, thèmes, exigences, évaluation.** **Comment éviter le plagiat ?**
Semaine 2 : 15 septembre	***Travail pratique 1.*** **Comment poser un problème ?** **Qu'est-ce qu'une problématique de recherche ?** **La problématisation selon une logique déductive** **La problématisation selon une logique inductive**
	Lectures : Gauthier, Benoît (2016) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Chapitres 3. *Guide de méthodologie en science politique* du centre Paolo Freire. Gingras, François-Pierre (2005) Le résumé. *(texte disponible en ligne)*
Semaine 3 : 22 septembre	***Travail pratique 1. (discussion)*** **Comment lire un texte important ?** **Analyse de texte : trouver la problématique (en équipe)**
	Lectures : *Guide de méthodologie en science politique* du centre Paolo Freire. Gingras, François-Pierre (2005) Le résumé.
Semaine 4 : 29 septembre	**La recherche documentaire et l'accès à l'information** **Les données secondaires**
	Lectures : Gauthier, Benoît (2016) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Chapitres 4 & 18.

Semaine 5 : 6 octobre	***<u>Travail pratique 2.</u>*** **Film documentaire : Darfour**
Semaine 6 : 13 octobre	***<u>À remettre : version finale du Travail pratique 1.</u>*** **La méthodologie** **Les sources de connaissance, la connaissance scientifique, les objets des sciences sociales**
	Lectures : Gauthier, Benoît (2016) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Chapitres 1 & 2.
Semaine 7 : 20 octobre	***<u>Travail pratique 3 (sujet et problématique du plan).</u>*** **Qu'est-ce que la théorie ?** **La construction des théories** **L'acceptation ou le rejet des théories**
	Lecture : Gauthier, Benoît (2016) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Chapitre 5. *Lecture suggérée :* Babbie, Earl (2008) *The Basics of Social Research*. Chapter 2.
Semaine 8 : 27 octobre	**Pas de cours** Semaine de lecture
Semaine 9 : 3 novembre	***<u>À remettre :</u>*** ***<u>1. version finale du Travail pratique 2.</u>*** ***<u>2. sujet et problématique du plan de recherche (2-3 pages)</u>*** **Questions de recherche et structures de preuve** **Les structures comparatives** **Validité interne et validité externe**
	Lecture : Gauthier, Benoît (2016) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Chapitre 7.

Semaine 10 : 10 novembre	**Conceptualisation, opérationnalisation et mesure** **Fidélité et validité**
	Lecture : Gauthier, Benoît (2016) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Chapitre 9. *Lectures suggérées :* Babbie, Earl (2008) *The Basics of Social Research*. Chapters 5 & 6.
Semaine 11 : 17 novembre	***Travail pratique 4 : questionnaire*** **Échantillonnage et sondage** **Les modes d'administration** **L'élaboration du questionnaire**
	Lectures : Gauthier, Benoît (2016) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Chapitres 10 & 17.
Semaine 12 : 24 novembre	***À remettre : questionnaire*** **L'observation directe** **L'entrevue semi-dirigée**
	Lectures : Gauthier, Benoît (2016) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Chapitres 12 & 13.
Semaine 13 : 1 décembre	***Présentation du plan de recherche (I)*** **L'éthique en recherche sociale**
	Lecture : Gauthier, Benoît (2016) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Chapitre 11.
Semaine 14 : 8 décembre	***À remettre : version finale du plan de recherche*** ***Présentation du plan de recherche (II)***
Semaine 15 : 15 décembre	**Examen final**

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12e ou 13e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2e et 3e cycles.

http://www.evaluation.uqam.ca

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

http://www.harcelement.uqam.ca

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

a) le nombre et les échéances des évaluations;
b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.